

# Etudier au lycée Hoche

## La pédagogie



VERSAILLES — Lycée Hoche - Une Etude

Dès la création des lycées, le temps scolaire se répartit entre l'étude et la classe. « L'étude » est le temps des leçons et devoirs effectués sous le regard d'un surveillant. Quant à la « classe », elle se déroule dans une autre salle, en présence du professeur qui corrige les devoirs faits et dicte les sujets suivants. La correction se limite souvent, en Lettres, à lire et commenter les meilleurs devoirs. Les élèves sont passifs.

Entre 1880 et 1902, les républicains vont réformer les programmes et les pratiques pédagogiques. Le cours magistral d'une heure va remplacer la « classe » de deux heures ; les divisions deviennent plus homogènes quant à l'âge et au niveau des élèves ; la notation de 0 à 20 et le livret scolaire sont instaurés à titre obligatoire.

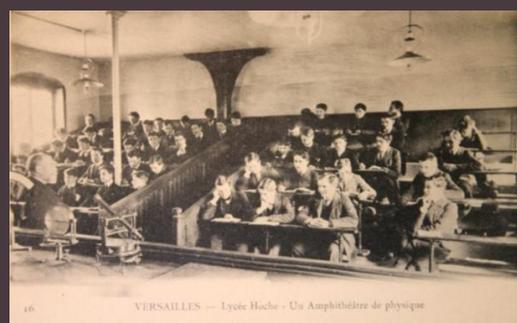
## Les humanités



Une classe d'Anglais au Lycée de VERSAILLES

Ce sont les *humanités* (histoire littéraire, discours français et latin, grammaire, thème latin puis version, , version grecque) qui ont la part belle de l'enseignement dans les lycées (70 % de l'horaire global jusqu'à la fin du XIXe). Petit à petit, l'observation, l'analyse des faits et la réflexion évincent les exercices de mémorisation et de rhétorique. L'explication de texte et la dissertation prennent la place du discours latin. La langue allemande domine longtemps chez les lycéens. En 1889-1890, pour 193 élèves du lycée Hoche apprenant l'anglais, 698 étudient l'allemand, y compris les classes élémentaires.

## Les sciences



VERSAILLES — Lycée Hoche - Un Amphithéâtre de physique

Quasiment chassées des horaires sous la Restauration, limitées à 2 heures dans les classes de philosophie et mathématiques élémentaires ensuite, les disciplines scientifiques ne trouvent une place réelle qu'à partir de 1880 avec 3 heures par semaine de la 4<sup>e</sup> à la 1<sup>ère</sup> (1h30 en 1<sup>ère</sup> en 1890). En 1902, elles ont une place de choix dans les sections C (latin-sciences) et D (sciences-langues). L'aspect expérimental est valorisé.

## La gymnastique



VERSAILLES — Lycée Hoche - Le Gymnase

La gymnastique n'est intégrée officiellement dans le cursus secondaire qu'en 1854 (pour les internes) et sera obligatoire pour tous les garçons en 1869. Des instructeurs (anciens militaires) sont recrutés. Au lycée Hoche, le gymnase trouve sa place dans l'aile Napoléon au sud. En 1894 est fondée la société athlétique du lycée Hoche. Le rugby apparaît à Versailles grâce aux élèves du lycée Hoche. De nombreux matches opposent les lycéens des établissements de Paris et de sa banlieue.